

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 54 (1921-1922)
Heft: 200

Artikel: Superstitions chinoises
Autor: Jacot-Guillarmod, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-270899>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. Jacot Guillarmod. — Superstitions chinoises.

(Séance du 19 janvier 1921.)

J'ai eu l'occasion de voir, à Zi-Ka-Wei, près de Shanghaï, en automne 1919, l'orphelinat de T'ou-Se-We et en particulier le père Henri Doré, qui, depuis trente ans, recueille et décrit les superstitions chinoises qui ont cours dans les provinces de Kiang-Sou et de Ngan-Hoei, voisines de Shanghaï, au nord du Yang-Tse-Kiang ou fleuve Bleu et au sud du Shantoung.

Ces superstitions sont imprimées à T'ou-Se-We et richement illustrées ; elles forment actuellement une collection de 14 volumes et le sujet est loin d'être épuisé. Le père Doré m'a fait voir plusieurs centaines de planches en couleurs reproduites d'après les innombrables images répandues dans ces deux provinces ; ces images sont comme le miroir des connaissances religieuses de la Chine.

La Chine a trois religions : la plus ancienne est le Taôïsme qui a été, 500 ans avant J.-C., codifié et épuré par Confucius ; puis le Bouddhisme, venu des Indes par le Thibet. Actuellement ces trois religions se sont si bien pénétrées les unes les autres que tout Chinois est en réalité Confucéo-Taô-Bouddhiste. Ce n'est qu'au Thibet que le Bouddhisme s'est conservé à peu près pur, grâce à Lhassa, sa capitale, qui est plus spirituelle que temporelle.

A commencer par le dieu du ciel qui a un beau temple à Pékin et qui est l'ancêtre primordial des empereurs, d'où le nom de Céleste-Empire donné souvent à la Chine, presque tous les dieux sont des esprits de personnages ayant vécu.

Les cérémonies comportent des processions ; les dieux sont portés en grande pompe, avec accompagnement de musique, de pétards et surtout de sacrifices. Il existe en outre un culte des ancêtres, représentés par les tablettes et qui se passe en famille.

Le corps sacerdotal reconnaît l'autorité du « Maître du Ciel » il comprend les ministres ou hommes des montagnes, qui vivent en solitaires et les prêtres qui sont dans les villes et les villages.

Les superstitions chinoises sont innombrables ; il y en a pour toutes les circonstances de la vie et de la mort. Déjà avant la nais-

sance et même avant la conception, on sacrifie à la fameuse Koan Yng Pousah pour obtenir des enfants ; elle a comme acolyte la déesse de la postérité, celle qui donne des enfants, qui active l'accouchement, et enfin celle de la fécondité ; puis viennent les pratiques destinées à faciliter ou à activer l'accouchement, celles destinées à sauvegarder la vie du jeune enfant, celles qui doivent lui aider à passer sans encombre certaines périodes critiques jusqu'à sa seizième année, après quoi il arrive bientôt à l'âge où il est en droit de songer à se marier. Alors recommence une nouvelle série d'incantations en vue de choisir une fiancée qui doit présenter toute une kyrielle de signes favorables, car le moindre signe néfaste est un vice rédhibitoire. Puis les entremetteurs entrent en jeu, vont d'une famille à l'autre, avec maints bons dîners à la clé, tirent des horoscopes, consultent le calendrier impérial qui renferme tous les signes fastes et néfastes qui ont trait au mariage, jusqu'à ce que l'on tombe d'accord et que le mariage puisse avoir lieu. Alors surviennent les innombrables cérémonies préparatoires, puis celles de la noce et enfin celles qui règlent l'arrivée de la jeune mariée dans sa nouvelle demeure, puis dans la chambre nuptiale, qui sont loin d'être marquées au coin d'une farouche austérité.

Quant aux superstitions qui se rapportent à la maladie et à la mort, elles sont encore, si possible, plus nombreuses et plus compliquées que celles qui ont trait à la vie, car elles diffèrent du tout au tout, suivant qu'il faut s'occuper de l'âme ou seulement du corps. Puis l'enterrement terminé, c'est le culte des morts qui intervient et chacun sait que les honneurs dus aux ancêtres forment la base sur laquelle est échafaudée une bonne partie des pratiques religieuses de la Chine.

La métempsycose joue aussi un grand rôle dans les superstitions chinoises ; il en existe plusieurs formes, suivant que le défunt est mort de mort naturelle ou violente, ou que l'âme se réincarne dans un autre être humain, un animal ou une plante.

Enfin, les pratiques qui se rattachent aux moindres événements de la vie courante sont si nombreuses qu'elles feront le sujet d'une autre conférence.

J. Jacot Guillarmod. — Superstitions chinoises (Suite).

(Séance du 18 juin 1921.)

TALISMANS, PORTE-BONHEUR, AMULETTES-SUPPLIQUES.

Les talismans sont destinés à guérir les maladies ou à les prévenir, à chasser les démons, à enrayer les épidémies, à contrecarrer les mauvaises influences et en général à obtenir la protection d'en haut contre les misères auxquelles les humains et leurs biens sont en butte au cours de leur existence. Comme ces infortunes sont sans nombre, on peut se faire une idée des spéculations fructueuses auxquelles se livrent les bonzes appelés « tao-che », toujours à l'affut des bonnes aubaines que procure l'exploitation de la bêtise humaine. L'usage des talismans est vieux comme le taôisme lui-même. Au II^{me} siècle déjà, sous le règne de l'empereur Choen-ti, existait un recueil de talismans, et le commerce de ces objets était si lucratif que les bonzes étaient appelés couramment « les voleurs de riz », parce que le prix d'une consultation était de cinq boisseaux de riz.

Actuellement, le peuple se procure dans les pagodes des « tao-che » les talismans qui sont ensuite placés dans la pièce principale de l'habitation. On se prosterne devant ces objets et on leur offre de l'encens pour conjurer le malheur. Ces talismans consistent en morceaux de papier sur lesquels le « taoche » a imprimé en vermillon, avec un sceau en bois de pêcher, des signes cabalistiques enchevêtrés à plaisir. Les « tao-che » s'en vont aussi par les campagnes et jusque dans les villes en vendant les produits de leur curieuse industrie. Ajoutons cependant que tous les Chinois ne se laissent pas duper ; il y a beaucoup de sceptiques, surtout parmi les lettrés.

Les talismans guérisseurs sont les plus répandus. Chaque maladie a son talisman particulier que l'on applique sur la partie du corps affectée. Cela fait, on brûle le grimoire dont on recueille soigneusement la cendre qu'on dissout dans du thé, du bouillon ou du vin que le malade absorbe ou avec lequel on opère des frictions sur la partie malade.

D'autres fois, le talisman représente une personne malade ; le bonze dessine sur l'image un grimoire indiquant le nom présumé de la maladie ; après des incantations magiques, on se rend en grande pompe dans un endroit désert où l'on brûle cette image qui est censée représenter le double du malade sur lequel le bonze a fait passer la maladie, tout comme le bouc émissaire de l'Ancien Testament.

DISEURS DE BONNE AVENTURE. PHYSIOGNOMIE. JEUNEURS.

A côté des « tao-che », il existe une quantité innombrable de diseurs de bonne aventure. On trouve dans l'histoire chinoise que déjà sous le règne des Han occidentaux, vers 180 avant J.-C., un célèbre diseur de bonne aventure exerçait son art à Si-Nan-Fou, la capitale de Chen-Si. Dans les deux provinces dont nous nous occupons, on se sert de deux recueils où sont consignés les six ou huit caractères désignant l'année, le mois, le jour et l'heure de la naissance de tout individu. De plus cinq caractères représentent les cinq éléments chinois qui sont le bois, le feu, la terre, l'or et l'eau. Ces cinq éléments ont de l'affinité les uns pour les autres, ou se détruisent mutuellement : ainsi l'eau engendre le bois, le bois le feu, la terre naît du feu et engendre l'or qui à son tour produit l'eau. Par contre l'or détruit le bois, le bois détruit la terre qui anéantit l'eau, l'eau détruit le feu et le feu à son tour détruit l'or. C'est en confrontant les éléments désignés par les huit caractères de la naissance d'un individu et en inspectant leurs affinités ou leurs oppositions mutuelles, que les diseurs de bonne aventure se prononcent sur l'avenir de tous ceux qui ont recours à eux.

Je ne citerai que pour mémoire la vogue dont jouit la physiognomie, cette science qui consiste dans l'examen minutieux de la structure des os, afin d'en déduire le faste et le néfaste, la fortune ou la pauvreté, la longueur ou la brièveté de la vie, la perspective d'avoir ou non une descendance. C'est un peu comme la chiromancie chez nous, quoique, à vrai dire, cette dernière n'est qu'une partie restreinte de la physiognomie chinoise. Au surplus, tous les Chinois n'ont pas une confiance absolue en la valeur de présages fondés sur les apparences extérieures des individus et bien des auteurs se sont appliqués à en démontrer l'inanité, l'empirisme ou le charlatanisme.

L'usage universel de jouer à pile ou face pour trancher un cas embarrassant se complique en Chine par le fait qu'on prend trois sapèques et qu'on les jette par six fois à terre, de sorte qu'on peut atteindre jusqu'à 64 arrangements différents.

Un général chinois, sous la dynastie des Song, avait reçu la mission de combattre un ennemi ; avant le combat, il prit une centaine de sapèques et s'écria d'un ton suppliant : Si toutes ces sapèques, en tombant à terre, marquent le côté face, que ce soit une preuve de victoire ! Il jette alors ses sapèques et toutes avaient les caractères tournés en haut. Officiers et soldats transportés de joie se précipitent avec vaillance et remportent une victoire complète. Après la bataille on s'aperçut que toutes les sapèques avaient des caractères imprimés des deux côtés et qu'elles avaient été fondues par le général lui-même, pour donner du cœur à son armée.

Comme la religion chinoise a emprunté la métempsychose au bouddhisme, tout Chinois pratiquant devrait s'abstenir de manger de la viande. De là l'origine d'une société protectrice des animaux qui s'efforce de racheter toutes les bêtes destinées à la boucherie ou invalides, en les nourrissant jusqu'à leur dernier jour. Près de Nan-King, on entretient dans une grande bonzerie un nombre incalculable de rats qu'une cloche appelle au réfectoire, en même temps que les prêtres ; ce sont de vrais rats d'église, gros et gras, pour lesquels on prépare des tonnes de riz destinées à leur approvisionnement. En échange, en temps d'épidémie de peste, ces rats la propagent rapidement et copieusement.

C'est également à cette coutume que se rattache l'existence d'une société de mangeurs d'herbes, appelés encore « Jeûneurs perpétuels », qui sont censés faire maigre toute leur vie, en s'abstenant de viande, du moins en dehors de leurs pagodes ; l'ail, l'oignon et les condiments de haut goût sont également prohibés ; il est vrai que rentrés chez eux et à l'abri des hautes murailles de leurs sanctuaires, aux portes bien fermées, ils se rattrapent copieusement et font bombance, comme leurs congénères d'Occident : viandes, poissons et vins apparaissent sur leurs tables et l'étranger admis à partager leurs repas est tout aussi bien soigné qu'à la Grande-Chartreuse ou au Saint-Bernard.

